

Intervention de Mme la Présidente Eliane Tillieux

**Conférence des présidentes des parlements nationaux des États membres de l'UE
21–23 avril 2024 (Mallorca, Espagne)**

DIMANCHE 21 AVRIL

LE LEADERSHIP DES FEMMES

Chères collègues du Parlement européen et des parlements nationaux,

Je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude à Mme Francina Armengol, Présidente du Congrès des Députés espagnol, pour son aimable invitation et pour l'organisation de cette table ronde des Présidentes de parlement sur le leadership féminin.

En tant que première femme à occuper le poste de Présidente de la Chambre des représentants de Belgique, c'est avec un grand honneur et un profond plaisir que je m'adresse à vous au sein de ce splendide salon du Palais royal de l'Almudaina.

Le leadership féminin présuppose que les femmes aient la possibilité d'occuper des postes de gestion. Malheureusement, encore trop souvent, les femmes sont freinées, voire contrecarrées, dans leurs objectifs de carrière simplement en raison de leur genre, c'est-à-dire par le simple fait qu'elles soient des femmes.

Rappelons, si besoin est, que les femmes et les hommes représentent chacun la moitié de la population mondiale. Il n'y a donc aucune justification à discriminer l'un ou l'autre groupe ; elles et ils doivent être traités sur un pied d'égalité. L'égalité des genres est un droit fondamental et universel qui doit être pleinement intégré dans tous les domaines de la vie publique afin de construire une société plus juste, plus inclusive, plus ouverte et plus respectueuse de la dignité humaine.

Je saisis cette occasion qui m'est offerte pour mettre en lumière les femmes leaders au sein des parlements.

Récemment, la Chambre des représentants de Belgique a organisé une exposition de photographies de femmes leaders politiques européennes d'aujourd'hui. Cette initiative pourrait laisser penser que la lutte pour l'égalité des genres est derrière nous, ce qui est loin d'être le cas. Toutefois, ces images ont suscité une réflexion sur chemin déjà parcouru et les défis qui restent à relever. En effet, malgré les progrès accomplis, les inégalités entre les hommes et les femmes subsistent dans de nombreux domaines. Il est de notre devoir collectif de poursuivre nos efforts pour éliminer ces disparités et bâtir un monde plus équitable où l'inclusion n'est pas qu'un simple slogan dénué de sens.

Le dernier questionnaire de la LXXI^e COSAC Plénière a révélé que les femmes, en moyenne, représentent 32% des membres dans les parlements nationaux et Parlement européen et sont pour 28% présidentes de commission. Dans les administrations parlementaires, les femmes représentent en moyenne 49% des postes de gestion. En outre, 21 parlements sur 37 n'ont pas de politique interne

en matière de genre - pourtant un outil essentiel pour encourager le leadership féminin - et la grande majorité d'entre eux ne réalisent pas d'audit de genre.

En politique, la participation et l'implication égale des femmes et des hommes est indispensable pour garantir la démocratie, la justice, le progrès social et la bonne gouvernance. Il est donc crucial de promouvoir l'égalité des genres dans le fonctionnement politique et administratif des parlements de l'Europe.

À cet égard, bien que la représentation des femmes dans les parlements s'améliore, l'évolution demeure lente. L'on ne peut pas se satisfaire de ces avancées au regard de l'évolution permanente de notre société. Des engagements concrets envers l'égalité des genres dans toutes les sphères de la vie politique, l'accès équitable aux fonctions politiques, la lutte contre les stéréotypes de genre, la participation égale et significative à tous les niveaux de gouvernance ainsi que la transparence à travers les statistiques sur la représentation des femmes et des hommes au sein des institutions démocratiques, sont autant de principes et d'objectifs nécessaires pour mettre en œuvre l'égalité des genres en politique.

En Belgique, en collaboration avec la Présidente du Sénat, nous avons réalisé avec nos administrations respectives un screening transversal inédit de l'ensemble des aspects de la vie parlementaire et du fonctionnement interne de nos deux chambres législatives sous l'angle du genre. Les résultats de ce screening témoignent de la nécessité de mettre en place une dynamique plus volontariste pour atteindre une meilleure égalité des genres. Sur la base de ce constat, nous avons élaboré une stratégie ainsi que des recommandations

concrètes. Elles ont été formalisées dans un « plan genre », et seront, très prochainement, mises en œuvre par une personne de référence spécifiquement formée aux questions de genre.

En outre, la Chambre a, dès à présent, amendé le statut du personnel pour intégrer la dimension de genre dans le cadre des épreuves de promotion interne : à compétences égales, la priorité est accordée au candidat dont le genre est le moins représenté dans le service. En ce qui concerne les missions parlementaires, le règlement a également été révisé pour y intégrer une obligation de mixité au sein des délégations.

La dimension de genre doit systématiquement être prise en compte lors de la procédure d'adoption des textes législatifs. Pour promouvoir l'égalité, toute législation doit être soumise à un test de genre qui permet d'analyser l'impact potentiel sur les différents groupes et d'éviter les biais discriminatoires.

Nous toutes réunies ici aujourd'hui, les Présidentes et Vice-Présidentes de parlement, nous avons le devoir de porter haut cette volonté, de partager les meilleures pratiques, d'encourager les réformes visant à renforcer la participation des femmes à tous les niveaux, y compris aux postes de direction.

Je suis convaincue que nos échanges peuvent donner naissance à des projets novateurs et pertinents pour améliorer le parcours des femmes.

Dans cette optique, je salue la Déclaration des Présidentes de parlement, rédigée par la Présidence espagnole, qui met en lumière le rôle vital des parlements dans la défense des droits des femmes et souligne les

préoccupations liées à la sous-représentation persistante des femmes dans les processus décisionnels.

Pour souligner l'importance de parlements plus sensibles au genre, j'ai demandé à la Présidence espagnole d'inclure une référence à l'initiative que j'ai portée en tant que co-présidente du Comité d'avis fédéral chargé des Questions européennes lors de la LXXIe COSAC Plénière sous la Présidence belge le 25 mars dernier à Bruxelles. Je parle de la "Déclaration commune pour des parlements plus sensibles au genre". Ce texte est identique au chapitre sur "La politique de genre et la représentation des femmes et des hommes au parlement" dans la Contribution adoptée par la COSAC Plénière. Nous avons invité les délégations des parlements nationaux et du Parlement européen présentes à cette COSAC à la cosigner. Actuellement, 40 membres de parlement l'ont déjà cosignée.

La « Déclaration commune pour des Parlements plus sensibles au genre » met en avant l'importance de l'égalité de genre dans les parlements nationaux et européen, et salue les initiatives prises par la présidence du Conseil de l'Union européenne en matière d'égalité de genre. Le texte encourage la publication annuelle d'un rapport sur la représentation des femmes dans les organes de décision et appelle à rendre les parlements plus sensibles à la dimension de genre, notamment en adoptant des mesures concrètes et des politiques ciblées. En outre, le texte reconnaît l'importance de promouvoir activement l'égalité des genres dans toutes les sphères de la vie politique et appelle à la lutte contre les stéréotypes de genre en politique. Enfin, cette Déclaration soutient la collaboration entre les institutions parlementaires et d'autres acteurs et experts académiques pour renforcer les connaissances et améliorer les stratégies en matière d'égalité des genres en politique.

La Présidence espagnole a accepté d'incorporer ce texte en tant qu'annexe à la Déclaration conjointe des Présidentes de parlement. Je vous invite dès lors chaleureusement, chères collègues Présidentes et Vice-Présidentes, à vous rallier à ce document à la fin de notre table ronde.

En conclusion, je tiens à vous partager cette citation de Tulia Ackson, Présidente de l'Union Inter Parlementaire et Présidente du Parlement de la République-Unie de Tanzanie, « *Plus de femmes au parlement est synonyme d'institutions plus inclusives et plus représentatives, et donc de démocraties plus fortes et plus saines. Nous devons convaincre les jeunes femmes et les filles que, malgré la difficulté de la tâche, elles méritent de s'asseoir à la table des négociations, de participer à la prise de décision et d'améliorer la vie des gens par le biais de leur travail.* »

Je vous remercie pour votre attention.